



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-
CYR EN RESPECTANT LA DISTANCIATION PHYSIQUE, LE
MERCREDI 14 JUILLET 2021 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
Poste vacant, conseiller :	siège n° : 1
Mme Nancy Charpentier, conseillère :	siège n° : 3
Mme Thérèse Harrisson, conseillère :	siège n° : 4
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
Mme Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

M. Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier

Sont absent(e)s :

Mme Diane Lebrasseur, conseillère : siège n° : 2

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00. 10 personne(s) sont présentes à la séance en respectant les mesures sanitaires du Gouvernement du Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2021
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers au 30 juin 2021
 - 6.3. PACES – UQAC
 - 6.4. Autorisation de signature en l'absence pour vacances du directeur général
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Embauche de monsieur Richard Lecavalier à titre de pompier volontaire
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1. Embauche de monsieur Marcel Gagnon au poste de concierge
 - 9.2. Collecte des ordures – Camping Domaine ensoleillé
10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Demande de dérogation mineure pour le 160, chemin de l'anse-aux-bouleaux

EB
6B

- 11.2. Approbation du PV de la réunion du C.C.U. du 15 juin 2021
- 11.3. Changement de nom pour la Halte routière Baie-Trinité
- 12. VARIA
 - 12.1. _____
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-07-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Charpentier

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-02 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2021

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2021 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Jourdain

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2021 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1 COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire :

Monsieur le maire informe la population que le dépôt du rapport financier vérifié aura lieu à la séance d'août prochain. Beauce carnaval se déroulera dans la dernière semaine de juillet à Baie-Comeau et durera 8 jours, monsieur le maire demande aux citoyens de rester vigilants dû à son grand achalandage dans la région.

Conseillers :

Madame Carole Jourdain mentionne que des formulaires sont disponibles au bureau municipal pour le projet de Maison des aînées. Plusieurs formulaires doivent être complétés afin que puisse se réaliser ce projet. Les citoyens ont encore trois semaines pour le compléter.

Madame Line Larouche informe la population que des feux d'artifice auront lieu comme l'an dernier lors de la fin de semaine de la fête du Travail les 4-5-6 septembre prochain.

5.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MAMH : La ministre Laforest a annoncé un plan d'action musclé accompagné d'une enveloppe globale de 62,2 M\$ afin de mettre à la disposition des municipalités du financement et des outils pour être en mesure de supporter les ménages à la recherche de logement. Le programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités a été bonifié de 2 M\$.



CAUREQ : La municipalité a reçu le versement mensuel de la remise de la taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 aux montants de 269,53 \$.

MAMH : Nous avons reçu la compensation tenant lieu de taxes des terres publiques au montant de 87 685 \$ pour l'année 2021 qui a été déposé dans le compte bancaire de la municipalité le 29 juin 2021.

MAMH : Nous avons reçu la péréquation du programme de Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes au montant de 260 023\$ pour l'année 2021 qui a été déposé dans le compte bancaire de la municipalité le 30 juin 2021.

Direction de la santé publique : Comme chaque année, nous avons reçu des dépliants et une affiche qui sont disponibles au bureau municipal pour la sensibilisation sur la chaleur accablante et la chaleur extrême.

MCC : Le ministère de la Culture et des Communications nous informe sur les modifications à la Loi sur le patrimoine culturel. Ces modifications donnent davantage de pouvoirs aux MRC et les municipalités quant à la protection et la mise en valeur du patrimoine.

MAMH : La ministre Laforest nous invite à se procurer un ou des défibrillateurs cardiaques dans les endroits publics sur le territoire de la municipalité en prévision de l'achalandage postpandémie.

2021-07-03 6.1 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Thérèse Harrisson

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2021, au montant de 84 178,85 \$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-04 6.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2021

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 30 juin 2021 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Jourdain



68

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-05 6.3. PACES – UQAC

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC) contribue à la réalisation d'un projet d'étude sur les eaux souterraines de la région de la Moyenne-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise au développement de partenariats entre les acteurs de l'eau et les gestionnaires du territoire afin de favoriser une saine gestion des ressources;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) sera réalisé par l'UQAC;

CONSIDÉRANT QU'une partie importante des données nécessaires à la réalisation de ce projet sont propriétés des municipalités des MRC de Manicouagan, des Sept-Rivières et de la Minganie;

CONSIDÉRANT QUE ces données seront intégrées dans une base de données à référence spatiale permettant l'élaboration des livrables demandés par le MELCC dans le cadre du PACES;

CONSIDÉRANT QUE mettre ces résultats et rapports à la disposition du CERM peut occasionner une charge de travail importante pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les droits d'utilisation et de diffusion des données doivent être détenus par le Centre d'étude sur les ressources minérales (CERM) de l'UQAC pour permettre la mise à disposition de la base de données, et des produits résultants, à l'ensemble des partenaires du projet et du Gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Charpentier

QUE la municipalité de Baie-Trinité accorde, au CERM de l'UQAC, les droits d'utilisation et de diffusion des données et rapports transmis dont elle possède les droits;

QU'elle accorde également les droits d'utilisation et de diffusion des données déposées aux ministères et organismes;

QUE ces droits sont exclusifs au PACES et ne pourront être utilisés qu'à des fins de recherche;

QU'aucune utilisation commerciale des données ne sera autorisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-06 6.4. AUTORISATION DE SIGNATURE EN L'ABSENCE POUR VACANCES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE le directeur général monsieur Guy Bouchard prendra ses vacances estivales du 19 au 30 juillet inclusivement;

ATTENDU QUE les bureaux de la Municipalité de Baie-Trinité resteront ouverts pendant cette période;



EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Jourdain

QUE madame Stecy Martens soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Baie-Trinité les documents nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci durant la période du 19 au 30 juillet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-07 7.1. EMBAUCHE DE MONSIEUR RICHARD LECAVALIER À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE

ATTENDU QU'il y a lieu d'augmenter l'effectif en ressources humaines du service incendie du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QU'à titre de citoyen, monsieur Richard Lecavalier désire joindre les rangs du service incendie;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Thérèse Harrisson

QUE La Municipalité du village de Baie-Trinité effectue l'embauche de monsieur Richard Lecavalier à titre de pompier volontaire;

QUE les taux salariaux et les conditions de travail seront déterminés par la grille salariale du service incendie adopté par la résolution #2019-11-36 à titre de pompier recru.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-08 9.1. EMBAUCHE DE MONSIEUR MARCEL GAGNON AU POSTE DE CONCIERGE

CONSIDÉRANT QUE le poste de concierge inscrit dans la convention collective 2017-2023 est vacant depuis début mai 2021;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de combler le poste vacant pour l'entretien ménager du centre multifonctionnel Donald-Thibeault;

CONSIDÉRANT QUE l'affichage du poste de concierge prenait fin le 25 juin 2021 à midi;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a reçu une seule candidature valable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Line Larouche

QUE la Municipalité de Baie-Trinité entérine la recommandation d'embauche de monsieur Marcel Gagnon au poste de concierge;

QUE monsieur Gagnon soit assujéti à la convention collective en vigueur et que son salaire soit déterminé en vertu de la classe 1 niveau 6;

QUE monsieur Gagnon soit assujéti à une période de probation de trois mois après laquelle une évaluation de son travail sera effectuée pour confirmer sa permanence;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-09 9.2. COLLECTE DES ORDURES – CAMPING DOMAINE ENSOLEILLÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-Trinité a reçu une correspondance de la R.G.M.R.M en lien avec une problématique de collecte des ordures pour le Camping Domaine ensoleillé;

CONSIDÉRANT QUE le Camping dépasse la limite établie dans la réglementation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-Trinité désire aider l'ensemble des commerces sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Charpentier

QUE la R.G.M.R.M poursuive la collecte du surplus des bacs roulants du commerce;

QUE la municipalité assume les coûts de traitement des matières puisque le tonnage enfoui est inclus dans le tonnage par habitant;

QUE les levées supplémentaires seront chargées au commerçant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-10 11.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 160, CHEMIN DE L'ANSE-AUX-BOULEAUX

ATTENDU QUE la demande consiste à construire un cabanon qui empiète en cours avant ce qui va à l'encontre de l'article 9.1 du règlement 2016-1002;

ATTENDU QUE le C.C.U. accepte la demande de dérogation mineure qui consiste à construire un cabanon qui empiète en cours avant en respectant les marges prescrites pour l'implantation d'un bâtiment principal;

ATTENDU QUE la décision finale appartient au conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Jourdain

D'ACCEPTER la dérogation mineure qui consiste à construire un cabanon qui empiète en cours avant ce qui va à l'encontre de l'article 9.1 du règlement 2016-1002 en respectant les marges prescrites pour l'implantation d'un bâtiment principal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-11 11.2. APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU C.C.U. DU 15 JUIN 2021

ATTENDU QUE le C.C.U. s'est réuni le 15 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Line Larouche

D'ACCEPTER le dépôt du procès-verbal du C.C.U. du 15 juin 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-12 11.3. CHANGEMENT DE NOM POUR LA HALTE ROUTIÈRE BAIE-TRINITÉ

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité de Baie-Trinité a reçu une demande de tous les enfants de la famille de monsieur Ludger Champagne et un document expliquant l'historique de son implication dans la municipalité pour nommer en son nom la halte routière Baie-trinité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité demande que la Halte de Baie-Trinité soit renommée la Halte Ludger-Champagne;

ATTENDU QUE la halte n'est pas une propriété de la Municipalité, mais du ministère des Transports du Québec et qu'il doit donner son approbation au projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Thérèse
Harrison

QUE la Halte de Baie-Trinité soit renommée la Halte Ludger-Champagne;

QUE le ministère des Transports du Québec donne son approbation pour la
réalisation du projet;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 VARIA

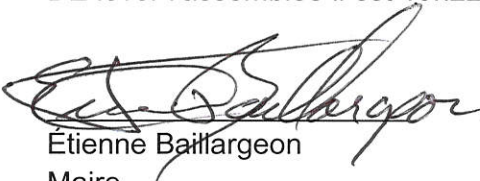

13 PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Monsieur Bernard Poulin : Le passage des VTT sur la rue Poulin sera
temporaire jusqu'à quand ?
2. Madame Madeleine Dumas : Est-il possible de refaire les bordures de la
rue Poulin avec la machine à asphalte ?
3. Madame Madeleine Dumas : Quand va-t-on avoir des nouvelles du liquide
pour remplacer le calcium dans les rues ?

2021-07-13 14 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Charpentier

DE lever l'assemblée il est 19h22.

 Étienne Baillargeon Maire	 Guy Bouchard Directeur général et secrétaire-trésorier
---	---

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les
résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142
du *Code municipal du Québec*.

 Étienne Baillargeon Maire
--


68